



En tout C.A.S.
(Concertation, Aide, Soutien)

www.entoutcas.org
entoutcas@hotmail.ca

Rapport d'activités 2012-2013

EN TOUT C.A.S.

Table des matières

Introduction	Page 3
Réalisations dans le cadre de la mission	Page 5
Activités administratives	Page 6
Bilan statistique 2011-2012	Page 8
Bilan travail de milieu en santé mentale	Page 16
Évaluation du plan d'action 2011-2013	Page 24
Plan d'action 2013-2015	Page 30
Remerciements	Page 35



Introduction

La septième année d'existence d'En tout CAS fut riche à plusieurs points de vue. Pour une première fois, nous avons pu déployer une équipe de quatre intervenantEs (3 Tr et 1 Tm). Bien qu'encore insuffisant, ce nombre a permis à l'équipe de respirer un peu plus à l'aise. Cela permet aussi de rejoindre davantage de personnes et d'effectuer plus d'interventions, comme en font foi nos statistiques. Lorsque l'on fonctionne avec une équipe réduite, comme par les années précédentes, les Tr et Tm sont constamment sur «la ligne de feu» et peuvent difficilement intervenir dans une perspective de prévention. Ceux-ci doivent constamment aller au plus pressant, au plus urgent. Intervenir dans des situations d'urgence ou de crise fait évidemment partie des mandats et responsabilités des Tr et Tm. Néanmoins, dans un continuum d'interventions, il est souhaitable de privilégier la prévention et s'attaquer aux fondements des diverses problématiques pour avoir un impact non seulement sur le champ, mais aussi à moyen et long terme.

Conserver cette équipe intacte ne sera pas une mince tâche, et ce même à court terme. La présente *entente sur les services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent* qui nous permet d'employer deux Tr, est d'un an seulement. Dans une période où les restrictions budgétaires sont importantes, il est difficile d'avoir l'assurance de bailleurs de fonds, qu'ils investiront à long terme dans les organismes en santé et services sociaux. Tous ceux qui ont été sollicités dans le passé et récemment nous ont nommé, lettres à l'appui, que le travail de rue est un type d'intervention pertinent et unique qu'ils reconnaissent... mais dans lequel ils ne peuvent investir à long terme présentement. Cependant, ces restrictions ne sont pas éternelles et nous nous assurerons de poursuivre les représentations pour qu'enfin nous puissions bénéficier d'un montant substantiel pour actualiser notre mission. Encore une fois, la Conférence Régionale des ÉluEs (CRÉ) a démontré sa volonté de pérenniser le travail de rue en réinvestissant dans celui-ci malgré des compressions de plus de 30% de son budget.

Pour ce qui est du poste de Tm, nous espérons pouvoir compter sur des subsides provenant de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale - Rimouski-Neigette. Déjà, nous avons eu la confirmation d'un investissement d'un an pour ce poste. Nous avons bon espoir qu'une deuxième année nous sera aussi allouée.

En ce qui a trait au 3^{ème} poste de Tr, le projet de subvention d'un an déposé à l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale - Rimouski-Neigette a franchi la première étape. Il reste cependant l'approbation de deux autres paliers avant de «crier victoire». Et, histoire de ne pas nous retrouver bredouilles devant un refus, nous avons aussi fait une demande d'un an au Ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité. Espérons qu'un de ces deux bailleurs de fonds potentiels répondra favorablement à nos demandes.

Pour le conseil d'administration
Luc Jobin
Président, En tout C.A.S.



L'équipe d'En tout CAS en 2012-2013



France,
travailleuse de rue
Téléphone : 418 730-5469

Jean-Raphaël,
travailleur de rue
Téléphone : 418 732-7752

Carol-Ann,
travailleuse de rue
Téléphone : 581 624-0721

Ligne administrative : 418-318-2728

Membres de l'ATTRueQ



Camille,
travailleuse de milieu
Téléphone : 418 732-7390

Ligne administrative :
418-318-2728

Membre de l'ATTRueQ



EN TOUT C.A.S.

Luc Jobin, directeur

60, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski, Qc, G5L 4H6

Téléphone : (418) 723-1880 poste 2587

Cellulaire : (418) 318-2728

Courriel : lucjobin21@hotmail.com

www.entoutcas.org





Réalisations et ententes dans le cadre de la mission

1. Partenaire dans le projet pilote d'intervenant de milieu

Le partenariat entre l'Office municipal d'habitation de Rimouski (OMHR), des propriétaires privés d'immeubles locatifs, le Centre de santé et de services sociaux Rimouski-Neigette (CSSS), le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-St-Laurent, le RIPU – Regroupement pour l'Implication des Personnes Utilisatrices du Bas-Saint-Laurent et En tout C.A.S. s'est poursuivi.

Le projet vise une population de locataires vulnérables résidant majoritairement dans des logements privés, ou rattachés à l'OMHR, et qui n'ont généralement pas de suivi avec un professionnel du réseau de la santé et des services sociaux. La travailleuse de milieu a comme mandat de créer un lien de confiance auprès de ces locataires, de faire les liens entre eux et les ressources de la communauté et de favoriser leur intégration dans leur milieu de vie, le tout afin de prévenir une dégradation de leur de santé mentale et de leurs conditions de vie. (Voir le Bilan trimestriel pour plus de détails)

2. Reconduction des ententes avec la polyvalente Paul-Hubert et le Centre de formation Rimouski-Neigette (CFRN)

Compte tenu de la satisfaction des parties impliquées dans ces ententes, toutes deux ont été reconduites.

3. Renouvellement de l'entente avec la coudée et l'AGECR :

Les Tr sont invités gratuitement lors des événements à la Coudée qui sont pertinents avec la réalisation de leur travail.

4. Renouvellement de l'entente avec les Résidences du CÉGEP de Rimouski.

L'entente conclue consiste au prêt sans frais d'un local qui tient lieu de bureau pour l'équipe d'En tout CAS. Il va sans dire que cette opportunité est considérable pour l'organisme.

5. Implication au comité de gestion du Gîte la Grande Voile

Ce projet vise à offrir des unités de logement de transition abordables à une population de personnes vulnérables et à faible revenu afin de stabiliser leurs conditions de logement, favoriser un milieu de vie convenable et faciliter la réintégration sociale de celles-ci.



Activités administratives

Le conseil d'administration a tenu cinq rencontres au cours de l'année 2012-2013. Des actions de toutes sortes ont été entreprises.

Subventions et commandites

- Ville de Rimouski : prêt, sans frais, d'un local pour l'assemblée générale annuelle 2010-2011
- La M.R.C. Rimouski-Neigette : contribution locale dans le cadre de la Stratégie de pérennisation des services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent.
- Conférence Régionales des ÉluEs : contribution régionale dans le cadre de la Stratégie de pérennisation des services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent.
- La Ville de Rimouski : contribution locale dans le cadre de la Stratégie de pérennisation des services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent et contribution au projet de travailleur de milieu en santé mentale.
- Centraide Bas-Saint-Laurent : soutien financier pour nos activités.
- Tournoi de golf Miralis : pour une deuxième année En tout CAS a pu compter sur le soutien financier de l'entreprise Miralis par l'entremise de son tournoi de golf annuel. Grâce à cette activité nous avons reçu la coquette somme de 13 000, 00\$.
- La Classique de hockey extérieur Lamontagne auto-National, qui s'est tenue le 11 février dernier. L'événement, visait à recueillir des fonds pour deux organismes œuvrant auprès des jeunes de Rimouski à savoir, La Maison des Familles de Rimouski et En tout C.A.S. Initiée par Messieurs Guylain Dupuis et Gino Cloutier, La Classique a permis de recueillir près de 6000, 00 \$. Ce montant a été divisé également entre les deux organismes.



Projets et concertation

Représentations et démarches diverses :

- ✓ Participation aux travaux du plan d'action local (PAL) contre la violence.
- ✓ Participation aux travaux du plan d'action local (PAL) en santé mentale.
- ✓ Représentant des organismes communautaires au conseil d'administration de Centraide Bas-St-Laurent.
- ✓ Membre du comité de gestion du Gîte la Grande Voile avec Atena, Moisson Rimouski-Neigette, L'Auberge du cœur Le Transit, Le Répit du passant, le Comité logement Rimouski-Neigette et le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du BSL
- ✓ Participation à la Nuit des sans-abri, organisée par l'Auberge du cœur Le Transit.
- ✓ Table de concertation COSMOSS comité insertion socioprofessionnelle
- ✓ Rencontres de partenaires : présentation de l'organisme à plusieurs organismes œuvrant auprès de personnes en difficultés.

- ✓ Participation aux travaux de *l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale* au sein du comité «Rapprochement des services communautaires, gouvernementaux et des personnes».
- ✓ Site web : grâce au travail d'un bénévole, Steve Martin, l'organisme a un site web sur la toile www.entoutcas.org Le site est mis à jour périodiquement et recèle quelques nouveautés et documents concernant le travail de rue et l'organisme. Le nom de domaine et l'hébergement du site nous sont offerts par LANEC Technologies. Nous avons aussi une page [Facebook](#) et un compte [Twitter](#).



Bilan statistique

Travail de rue

2012 - 2013



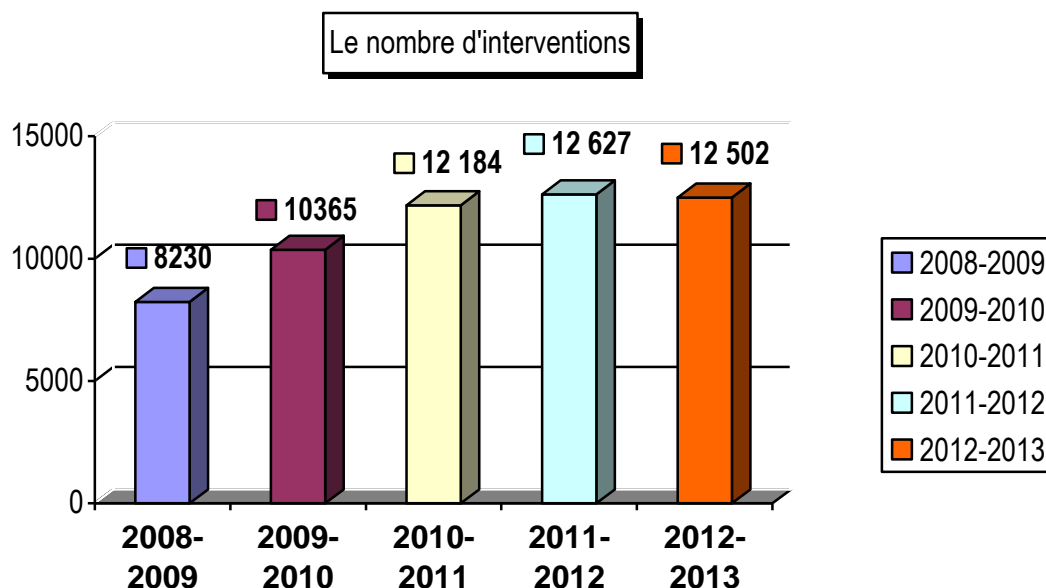


Portrait statistique des interventions

Le nombre d'interventions/contacts

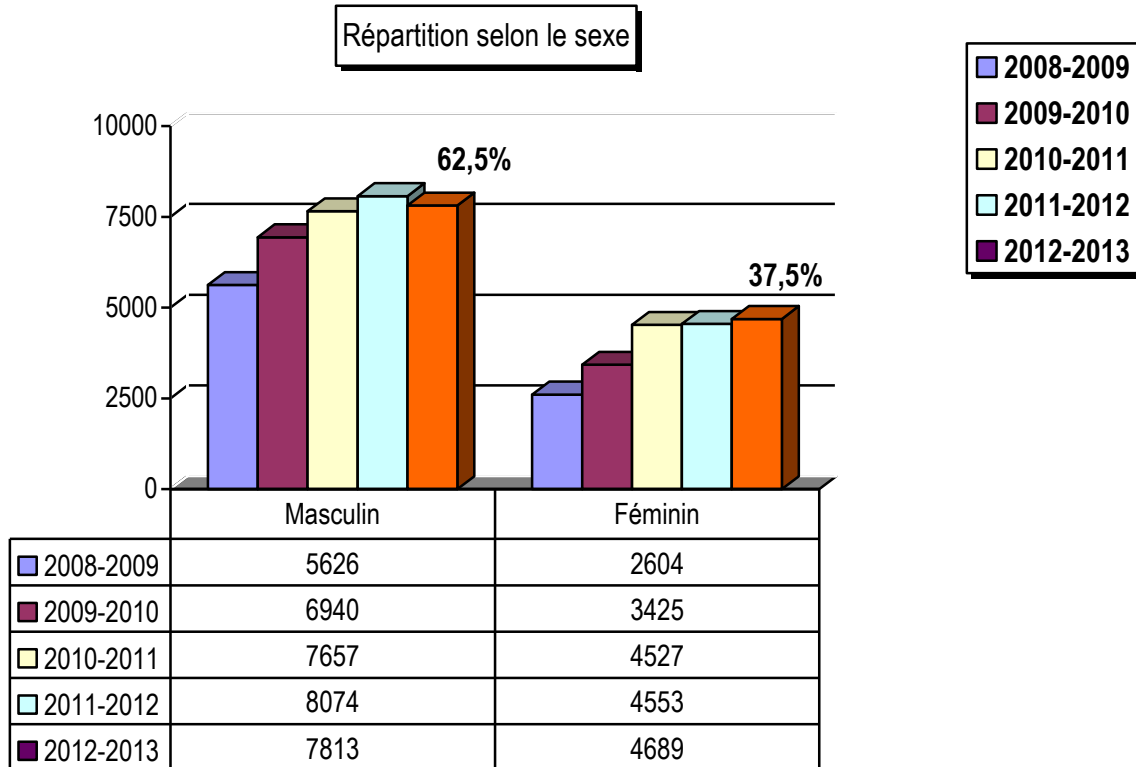
Comme il est très difficile, voire même impossible de tenir une liste exhaustive et exacte de toutes les personnes rencontrées, nous préférons faire référence au terme intervention / contact, expression qui fait référence aux actions du TR auprès des personnes.

L'année 2012-2013 s'inscrit dans la continuité quant aux nombres d'interventions effectuées. Une équipe stable ayant acquis de l'expérience et une compréhension plus pointue des réalités des personnes en difficultés dans la MRC, contribuent certainement au maintien des interventions réalisées à chaque année.



La répartition selon le sexe

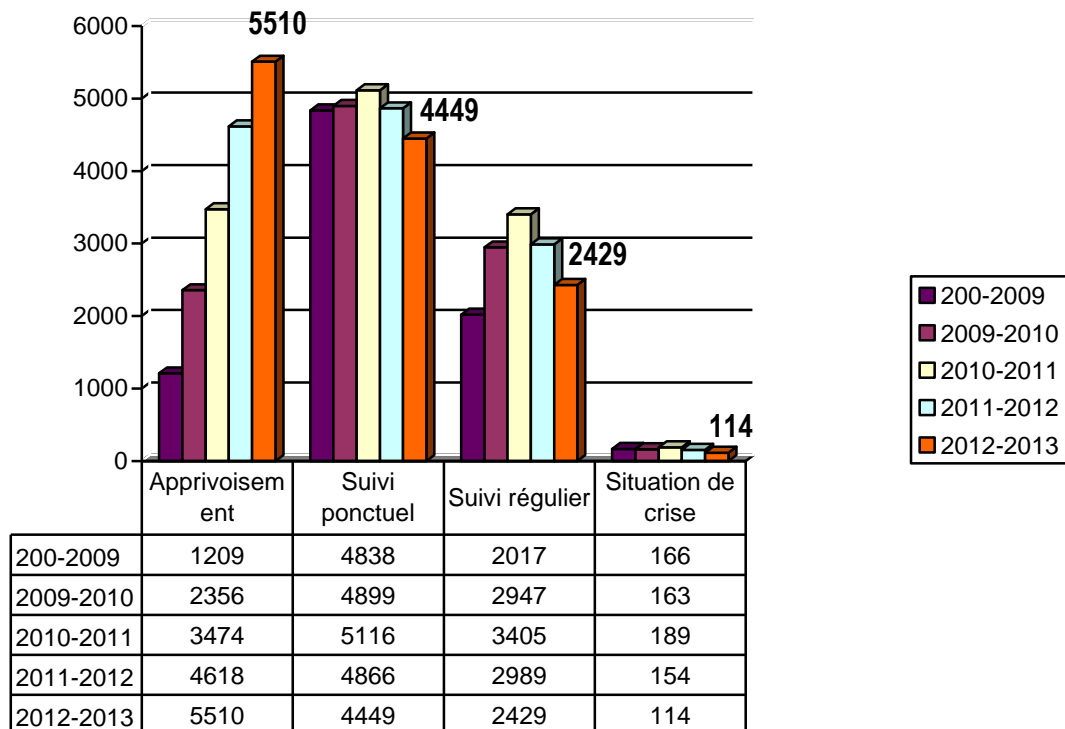
L'année 2012-2013 ne fait pas exception quant au sexe des personnes rejointes. En effet, on peut constater que beaucoup plus de personnes de sexe masculin sont rencontrées par nos TR. Cependant, depuis le plan d'action 2010-2011, le nombre d'adolescentes, de jeunes femmes et de femmes rejointes augmente quelque peu.



L'état de la relation :

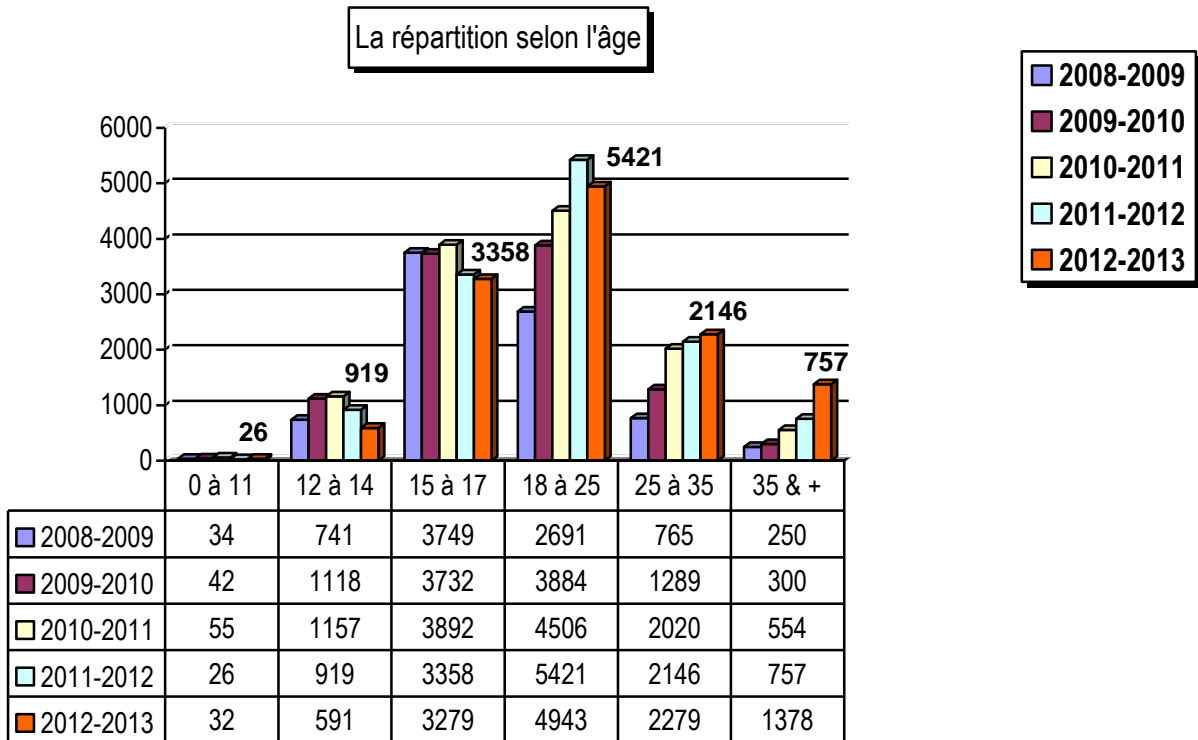
L'état de la relation dans le travail de rue est un phénomène qui est évolutif et dynamique. Le lien que tisse un TR avec une personne peut donc passer d'un état à un autre en raison de toutes sortes de facteurs (baisse de fréquentation d'une personne dans des milieux fréquentés par le TR, période d'incarcération ou de thérapie, besoins ponctuels à répondre de façon intensive, etc.). Les quatre phases sont :

- **L'approvisionnement** : étape où la relation s'installe et se solidifie progressivement. La personne apprend à connaître le TR et le rôle qu'il pourrait occuper dans sa vie. Pour différentes raisons, il arrive que des liens stagnent à cette étape.
- **Le suivi ponctuel** : réfère à une étape où le lien est créé avec la personne, sans que celle-ci ne soit en contact couramment avec le TR. À cette phase, le rôle du TR est mieux connu de la personne et des interventions de toutes sortes sont réalisées.
- **Le suivi régulier** : signifie que la relation de confiance est installée et que la personne et le TR sont fréquemment en lien que ce soit pour une petite ou une plus longue période. Les contacts peuvent être faits auprès de *poteaux*, de personnes qui ont manifesté le besoin de rencontrer régulièrement un TR pour continuer un rétablissement, de personnes en situation de grande vulnérabilité ou leurs pairs, etc.
- **La situation de crise** : constitue une étape qui n'est pas vraiment une, car elle peut se pointer à n'importe quelle phase de la relation. Les situations de crise peuvent être vécues par des personnes encore inconnues du TR ou des personnes en suivi ponctuel ou régulier.



La répartition selon l'âge

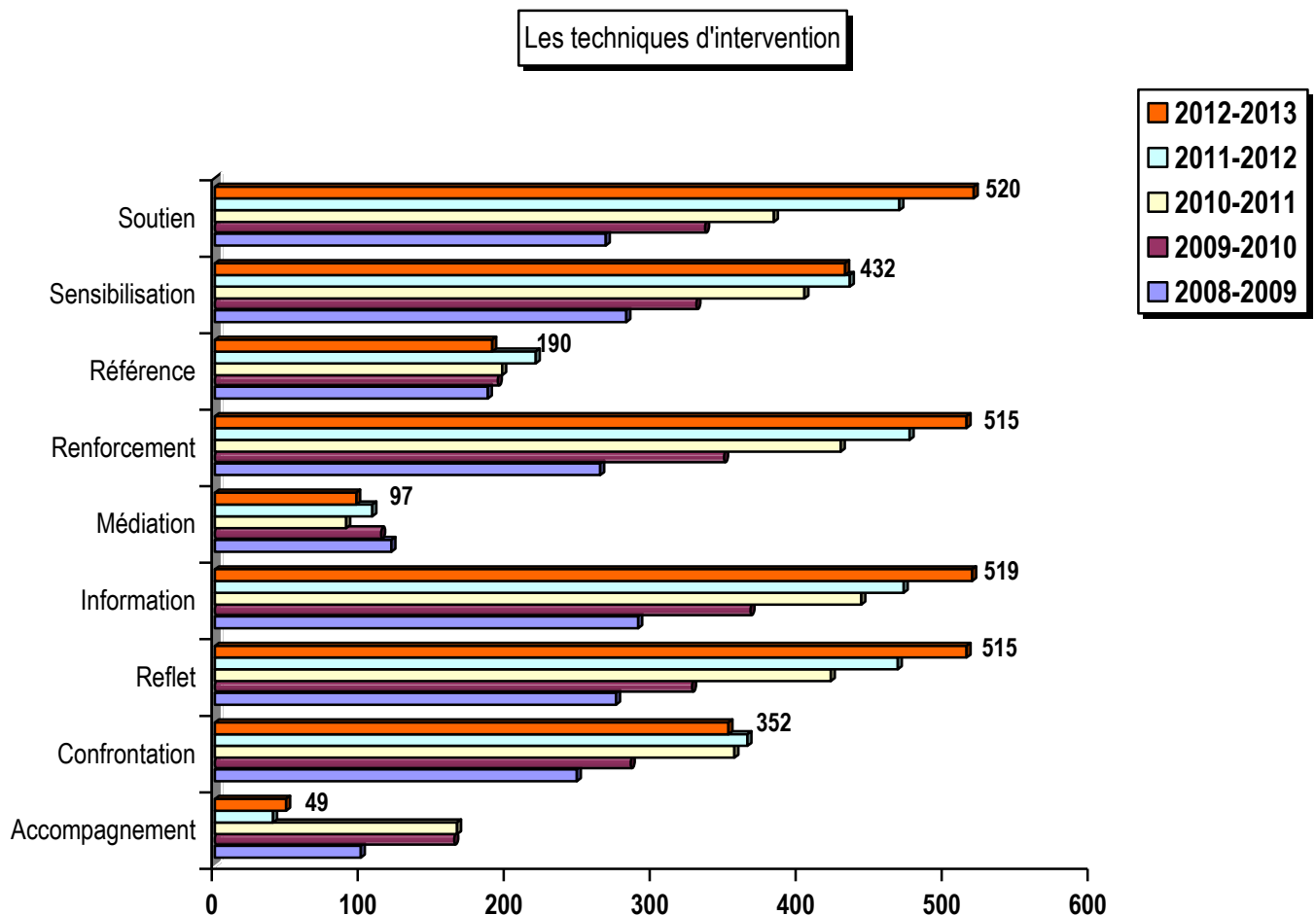
Peu de choses sont à signaler quant à ce point, si ce n'est que les tendances se maintiennent. Il est cependant intéressant de constater que 70 % des personnes rencontrées sont âgées de 15 à 25 ans. On note cette année, une hausse des contacts avec des personnes de 25 ans et plus. En effet, les Tr ont été amenés à intervenir dans des situations où des adultes faisaient appel à leur aide notamment pour des situations d'itinérance. Plusieurs références en provenance d'autres organismes ou services divers expliquent en partie cette tendance.



Les techniques d'intervention les plus utilisées

Lorsqu'on parle de techniques d'intervention, on fait référence à un savoir-faire découlant d'un ensemble de stratégies, d'attitudes, de connaissances théoriques et d'expérience, dans le but d'atteindre un objectif précis.

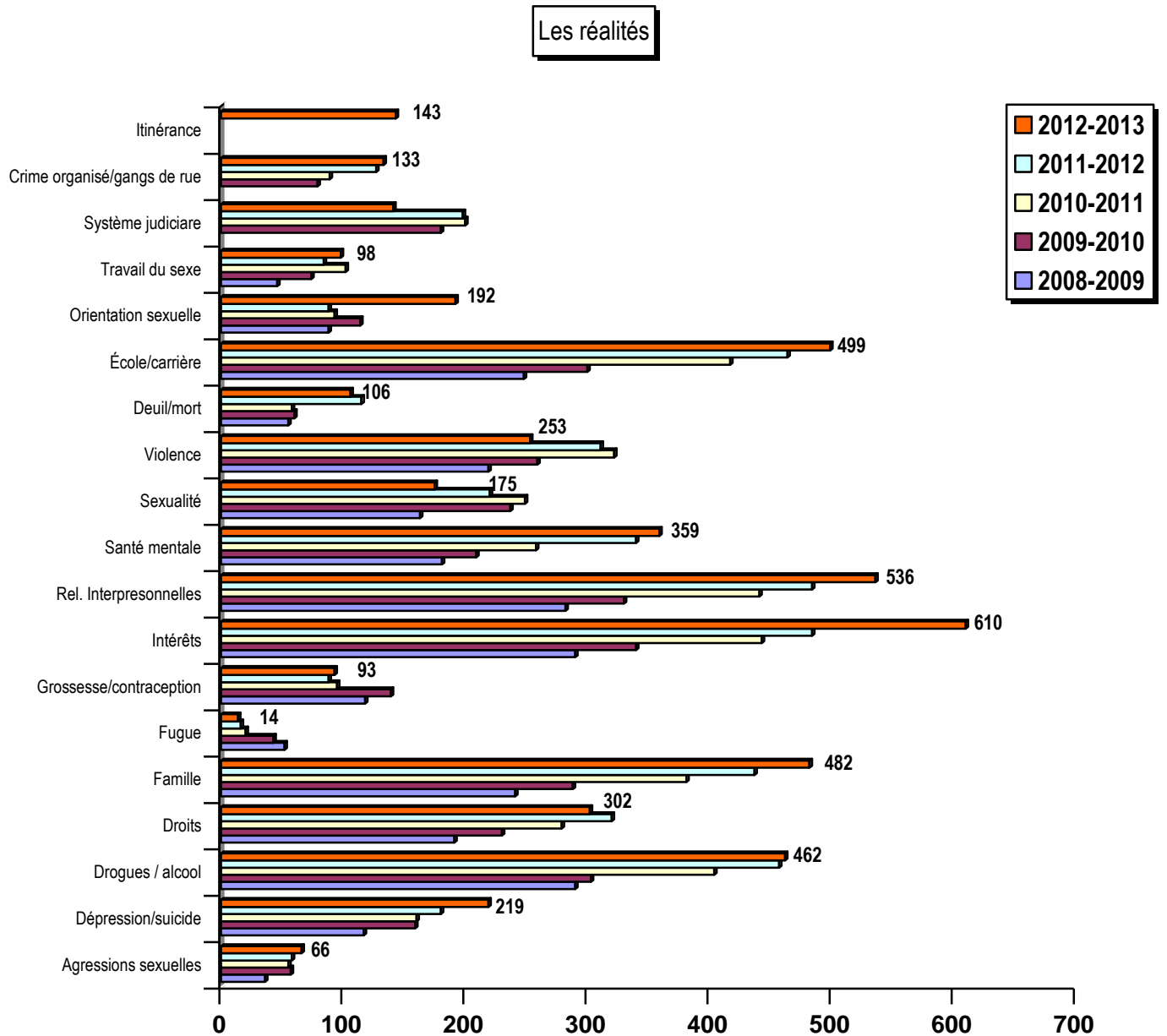
On remarque qu'en 2012-2013, le soutien et le renforcement ont été très utilisées comme techniques. Les réalités vécues par les personnes rencontrées étaient difficiles et quelques fois sans issue à court terme. Le travail de rue est particulièrement pertinent dans ce type de situations, car les Tr accompagnent les gens dans ce qu'ils vivent, qu'il s'agisse de choses positives ou négatives. C'est dans ces circonstances que la relation d'être prend tout son sens.



Les réalités les plus abordées

Lorsqu'unE TR discute avec une personne, plusieurs sujets sont touchés. Les réalités énoncées ci-dessous sont comptabilisées en fonction du ou des thème(s) prioritaire(s) de l'intervention, ce qui n'exclut pas que d'autres dimensions aient pu être abordées.

Du côté des réalités abordées, on observe l'arrivée de l'itinérance comme réalité importante dans nos statistiques. Auparavant, cette réalité était plus épisodique, mais nos Tr ont eu à intervenir de façon régulière dans situations d'itinérance ponctuelle et à plus long terme.



Les autres thèmes abordés

Autres thèmes	Données	Autres thèmes	Données
Transsexualité	13	Comportements parasuicidaires	158
Parentalité	117	Dépendance affective	1
Logement	83	Séparation et divorce	47
DPJ/ centre jeunesse	47	U.D.I.	47
Vie carcérale	106	Jeu compulsif	123
Tatouage/piercing	116	Automutilation	10
Budget	79	Déviations sexuelles	24
Sécurité routière	204	Thérapies (dépendances)	32

Le matériel distribué

Matériel	Nombre
Cartes d'identification	1180
Condoms	35
Cartons d'allumettes En tout CAS	265
Trousses d'injection sécuritaire	13



Bilan

Projet concerté de travail de milieu en santé mentale



Rédaction :

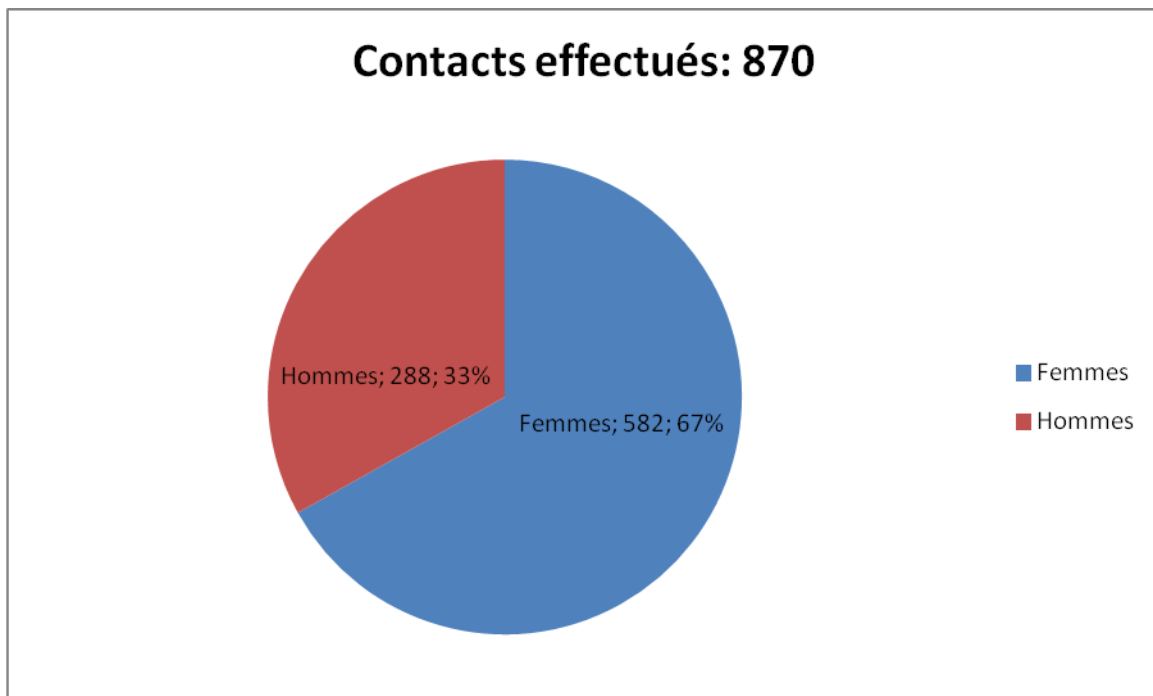
Camille Bédard-Vinet, travailleuse de milieu en santé mentale

**Bilan trimestriel du projet concerté en santé mentale phase III : période du 15 octobre 2012
au 31 mars 2013**

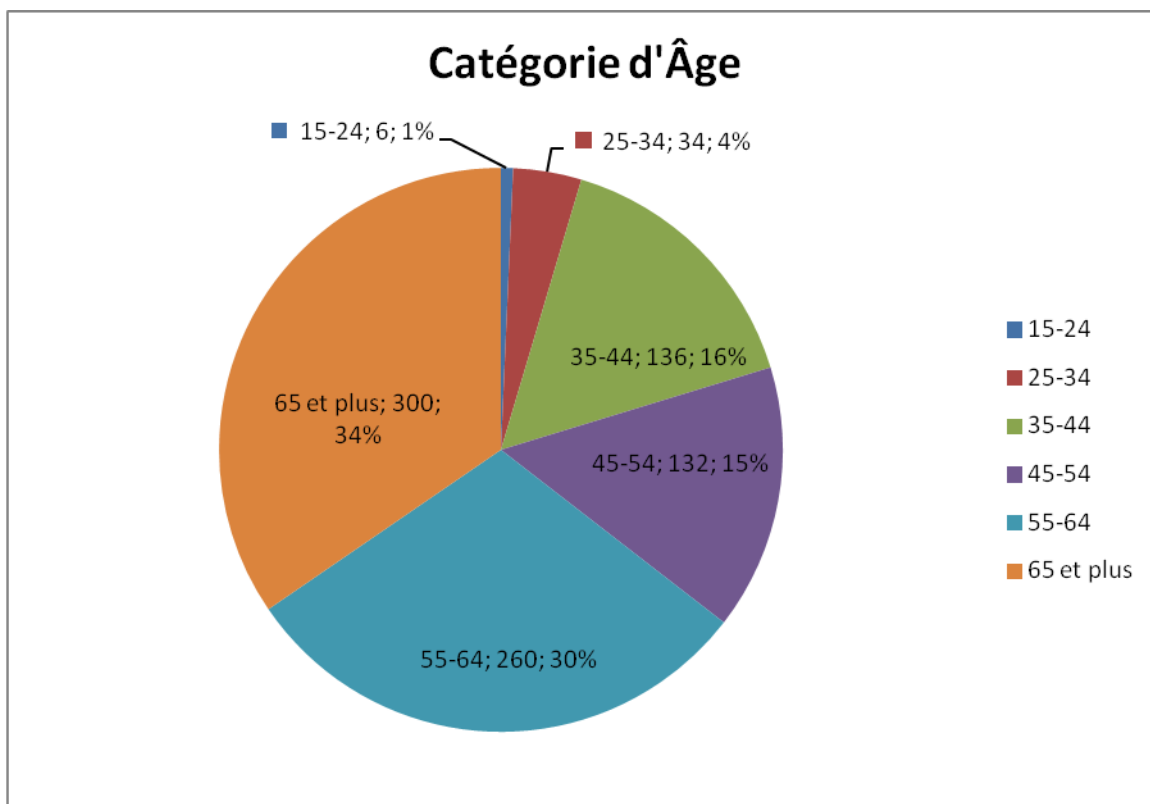
Mandat : la travailleuse de milieu (TM) a comme mandat de créer un lien de confiance auprès des personnes vulnérables vivant en logement (social ou privé), de faire les liens entre eux et les ressources de la communauté et de favoriser leur intégration dans leur milieu de vie, le tout afin de prévenir une dégradation de leur état de santé mentale et de leurs conditions de vie.

1. **Le nombre d'intervention/contact**

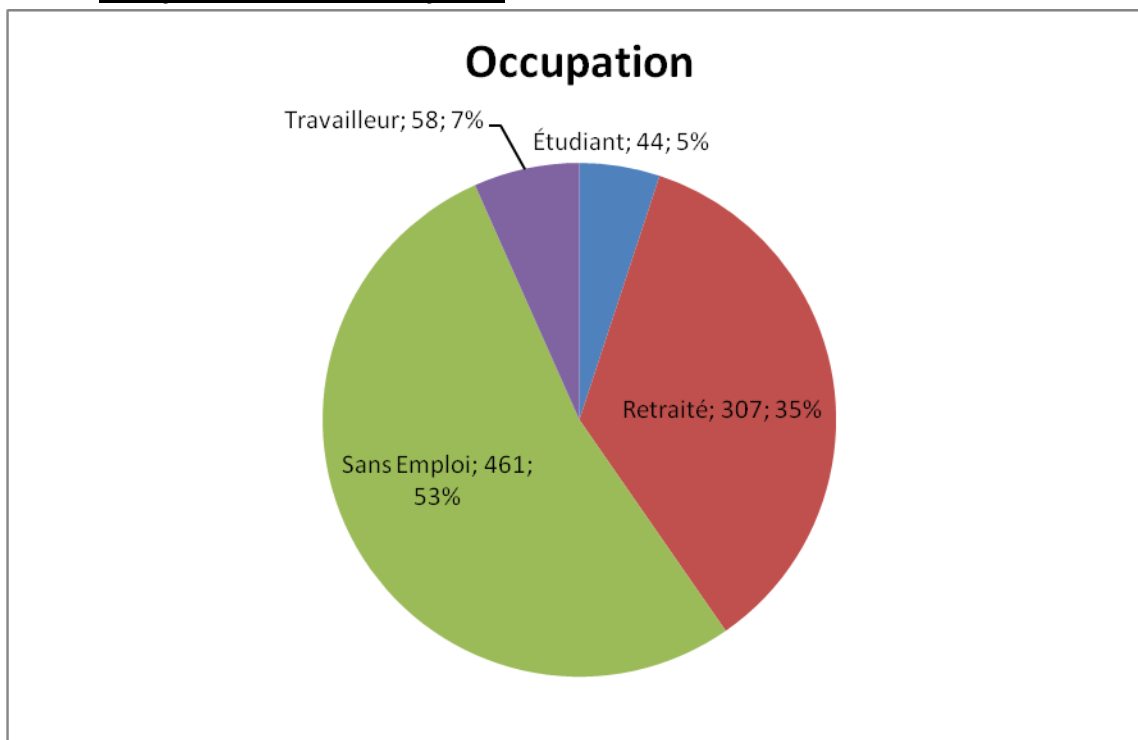
Comme il est difficile, voire même impossible, de tenir une liste exhaustive et exacte de toutes les personnes rencontrées, nous préférons faire référence au terme intervention/contact, expression qui fait référence aux actions de la TM envers les personnes. Nous les avons regroupés à partir d'une répartition selon le sexe.



2. La répartition selon l'âge

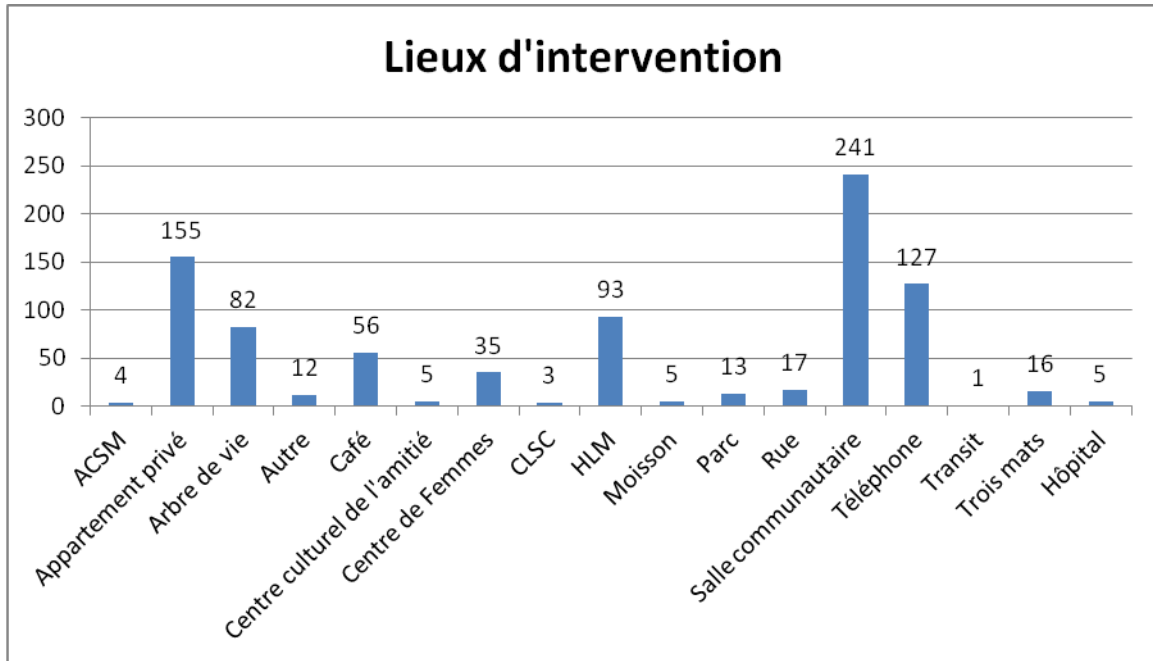


3. La répartition selon l'occupation



4. Les lieux d'intervention

La TM intervient dans différents lieux d'intervention principalement les différentes salles communautaires des habitations de l'Office municipal de Rimouski, ainsi que directement dans les appartements autant dans les immeubles de l'OMHR que dans les immeubles de propriétaires privés. La TM fait aussi la tournée des principaux organismes communautaires de la ville de Rimouski. Le chiffre signifie le nombre de personnes avec qui la TM a eu un contact dans les endroits visités et non le nombre de fois qu'elle a visité le lieu.

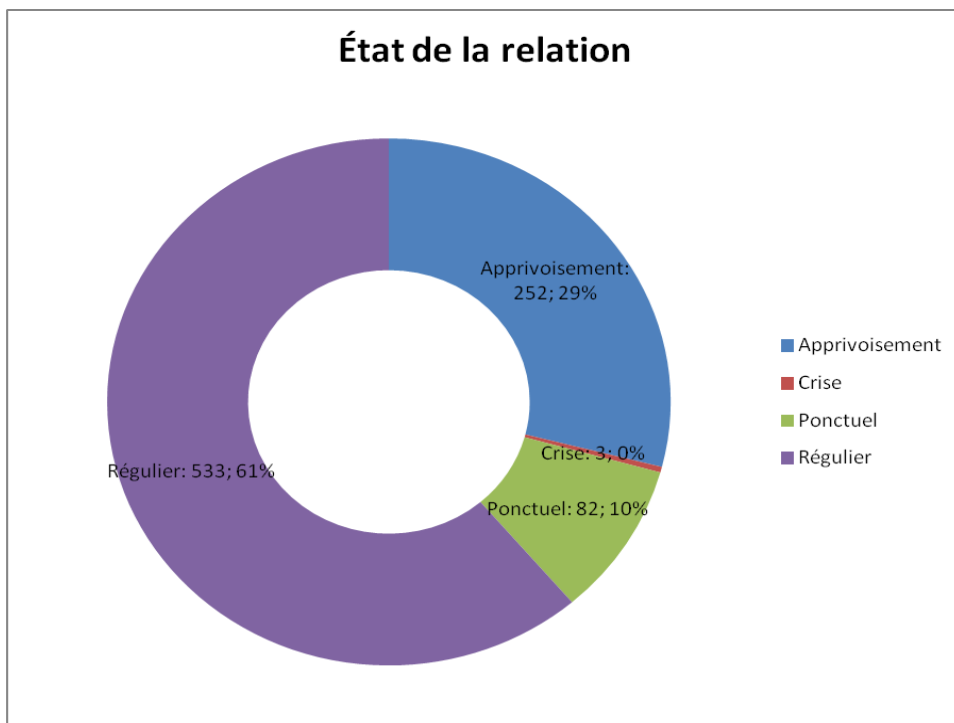


5. L'état de la relation

L'état de la relation se décline en quatre catégories :

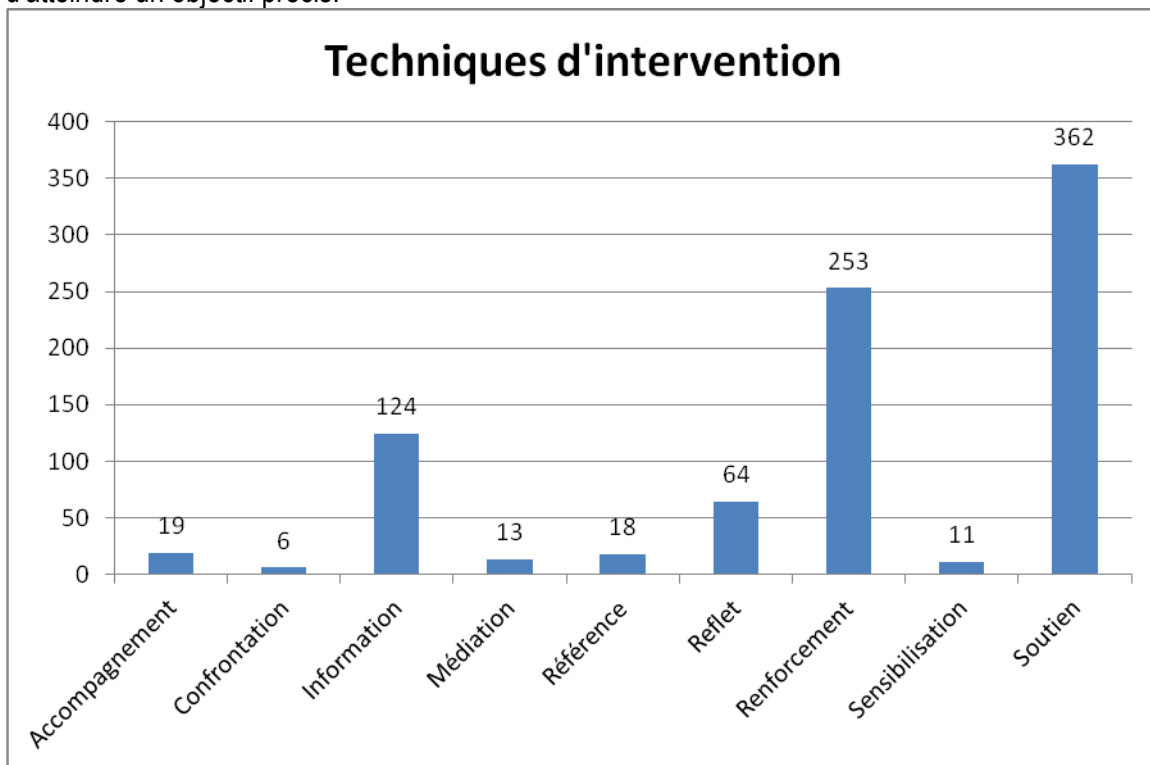
1. Apprivoisement
2. Suivi ponctuel
3. Suivi régulier
4. Situation de crise

Il est à noter que l'état de la relation entre la TM et les personnes peut évoluer, passant d'une catégorie à une autre, selon entre autres, les situations vécues et l'évolution de la personne.



6. Les techniques d'intervention les plus utilisées

Lorsqu'on parle de techniques d'intervention, on fait référence à un savoir-faire découlant d'un ensemble de stratégies, d'attitudes, de connaissances théoriques et d'expérience, dans le but d'atteindre un objectif précis.



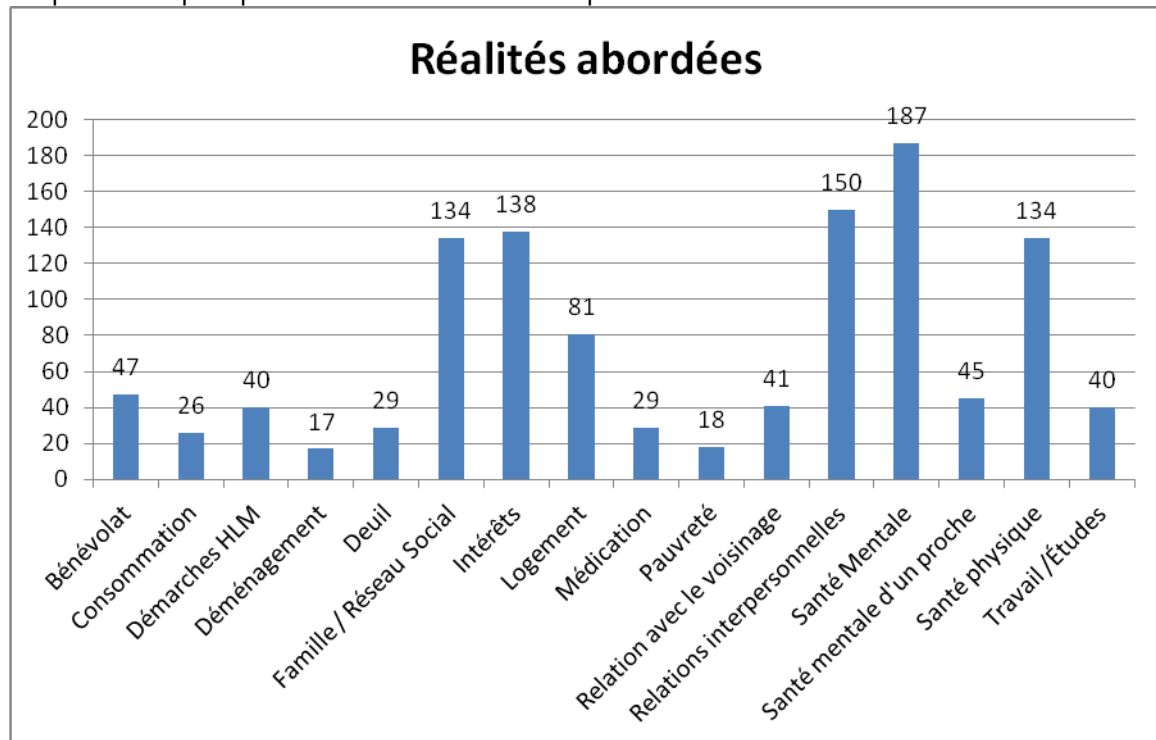
Détails des accompagnements :

L'accompagnement consiste à se déplacer avec la personne vers une ressource et un service quelconque. Cette intervention découle généralement de nombreuses démarches dont le point culminant résulte en de l'accompagnement.

- Démarches pour l'obtention d'un loyer à prix modique : 2
- Accompagnement chez le psychiatre : 2
- Accompagnement dans un organisme communautaire : 4
- Accompagnement chez un médecin de famille : 1
- Accompagnement au Centre de crise et de prévention du suicide : 2
- Accompagnement à l'Urgence : 1
- Accompagnement à l'AEOR : 2
- Accompagnement à domicile (pour raisons spécifiques) : 3
- Accompagnement pour la visite d'un logement : 1
- Accompagnement à la pharmacie pour médication : 1

7. Les réalités abordées

Lorsque la TM discute avec une personne, plusieurs sujets sont touchés. Les réalités énoncées ci-dessous sont comptabilisées en fonction des deux principaux thèmes abordés avec la personne, ce qui n'exclut pas que d'autres dimensions aient pu être mentionnées.

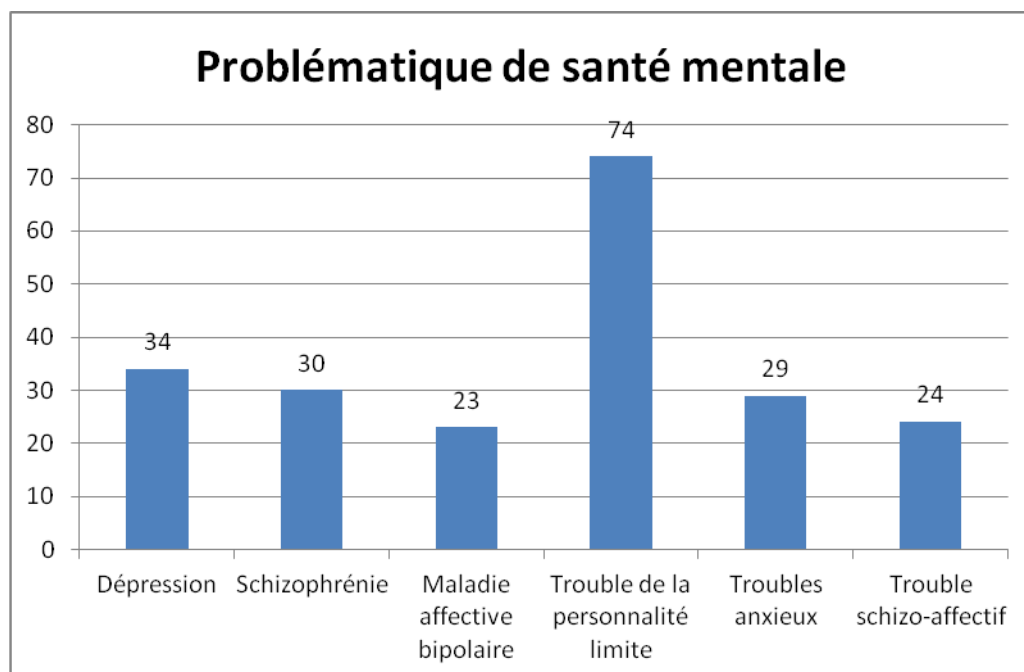


Autres thèmes

Thème	Données	Thème	Données
Abus sexuel	4	Problèmes de jeu	1
Accumulation de biens	3	Permis de conduire	8
Aide sociale	3	Spiritualité	5
Animal de compagnie	3	Suicide	12
Budget/dettes	16	Tabagisme	1
Droits	7	Isolement	11
Santé physique d'un proche	15	Violence	15
Système judiciaire	16		

8. Problèmes spécifiques de santé mentale

Il est à noter que parmi les personnes rencontrées par la TM, toutes ne présentent pas de troubles spécifiques de santé mentale. Aussi, même si des personnes vivent avec l'un ou l'autre de ces troubles, nous ne connaissons pas toujours le diagnostic exact qui a été posé. Il peut également s'avérer que la personne n'ait jamais été évaluée ni diagnostiquée à cet effet. Nous ne relevons ici que les cas où la personne nous a clairement livré d'elle-même le diagnostic dont elle a fait l'objet.



9. Références effectuées au travailleur de milieu par d'autres organismes

OMHR : 9

Centre de crise : 5

CLSC (AEO) : 4

CLSC (guichet d'accès en santé mentale) : 3

Centre de femmes : 1

Hôpital : 1

Propriétaires privés : 3

Total : 26

10. Références effectuées par le travailleur de milieu vers les divers organismes

Coup de main à domicile : 1

La Lueur de l'espoir : 1

Association du cancer de Rimouski : 1

Maison Grise de Montréal : 1

CLSC (AEOR) : 2

Ministère de la justice (dépôt volontaire) : 1

Arbre de vie : 1

SAIME : 1

Transit : 2

Centre de crise : 4

Moisson Rimouski-Neigette : 3

Total : 18

11. Retombées quantitatives

Il est difficile de décrire concrètement les résultats des interventions effectuées par la T.M. Tel que mentionné précédemment, le travail du TM s'effectue sur du long terme et parfois le fait d'assurer une présence régulière dans le logement de la personne est déjà une grande réussite.

Voici des exemples de résultats mais qui sont loin d'être exhaustifs :

- Accompagnement dans les démarches pour l'obtention d'un HLM : 4 personnes sont présentement sur la liste d'attente de l'OMHR.
- Renforcement du lien de confiance avec un intervenant psychosocial ou de réinsertion à l'emploi : 6 personnes
- Renforcement du lien avec le psychiatre : 3 personnes
- Personne qui n'a pas été hospitalisée depuis qu'elle est en contact avec le TM : 1 personne

12. Matériel distribué

Cartes d'identification: 200

En tout C.A.S. (Concertation, Aide, Soutien)

www.entoutcas.org
entoutcas@hotmail.ca

Évaluation du *Plan d'action 2011-2013*



En 2011-2012, les travailleurs de rue d'En tout C.A.S. ont effectué 12 627 interventions-contacts, estimant le nombre de personnes rejointes à plus de 600 personnes. De ce nombre, une trentaine de personnes ont été rejointes plus spécifiquement à propos du jeu compulsif, soit parce qu'elles présentaient un problème de jeu ou qu'elles avaient des questionnements relatifs à leur mode de jeu. De ce nombre, nous avons constaté que ce sont autant des hommes que des femmes que nous avons rejoints. Environ 10 personnes étaient dans le début de la vingtaine, alors que les 20 autres étaient âgées de 45 ans et plus. Lors de la dernière année, nous avons dédié environ 10 périodes d'observation-intervention spécifiques dans les lieux de jeux et la plupart des interventions faites ont été effectuées à d'autres moments que ceux qui ont été ciblés. Nous vous en présentons la suite des résultats des observations 2012-2013.

Priorités d'action :

1. Favoriser les échanges et les discussions exploratoires quant au phénomène des jeux d'argent, et ce, particulièrement avec des adolescents et des hommes de 15 à 25 ans.

2011-2012

La plupart des personnes de 15 à 25 ans avec qui nous discutons du jeu jouent au poker de manière récréative. Quelques-uns d'entre eux désirent vivre de ce qu'il considère comme un métier. Pour eux, ce n'est pas un jeu, mais bien un ensemble de techniques et de stratégies où la chance occupe peu de place. Ils sont peu présents dans les lieux ouverts comme les bars ou les parties de poker organisées, où l'on retrouve davantage des hommes âgés de plus de 25 ans. Ils sont plutôt isolés devant internet afin de développer leur maîtrise du jeu. Lorsqu'ils jouent en groupe, ce sont avec des amis qui sont relativement faciles à vaincre pour leur permettre de se "refaire". Il est donc difficile de pouvoir avoir des discussions avec eux en raison de leur absence des lieux publics, à moins d'avoir déjà un lien de confiance établi avec eux. Finalement, pour les jeunes joueurs présents sur la toile, la ligne est mince entre la cyberdépendance et le jeu pathologique, puisqu'il est possible de miser seulement de l'argent fictif. En ce qui concerne ceux qui jouent sur les ALV, peu reconnaissent les conséquences à long terme que peuvent engendrer les jeux de hasard. La plupart affirment avoir des pertes d'argent minimales et disent jouer que pour le plaisir. Plusieurs semblent entretenir la pensée magique comme quoi ça n'arrive qu'aux "vieux" de se laisser berné par une machine et qu'eux ne se laisseront pas avoir. Par contre, certains d'entre eux sont conscients que ce n'est qu'une question de hasard. Chez cette tranche d'âge de la population, il est plutôt mal vu d'être un joueur de machine comparativement au joueur de poker dont la popularité est fortement médiatisée. Par exemple, le site de jeu en ligne de Loto-Québec met l'accent principalement sur les plus grands tournois de poker et les montants importants qu'il est possible de recevoir.

2012-2013

Après plusieurs présences-terrains et rencontres informelles, force est de constater que peu de changements dans cette situation ont pu être observés. La plupart des interventions faites auprès des hommes de 15 à 25 ans sont plutôt dans une optique de prévention et de sensibilisation. Pour la plupart, ils ont nommé des inquiétudes face aux pratiques des jeux de leurs proches que ce soit leur famille ou leurs amis et voient leur propre mode de jeu peu problématique. Plusieurs personnes rencontrées banalisent leurs pertes ou leur accoutumance au jeu. L'intervention directement axée sur le jeu pathologique a plutôt été faite auprès des personnes de 35 ans et plus,

autant auprès d'hommes que de femmes. Cette tranche d'âge semble plus à l'aise de confier qu'ils peuvent présenter ce type de problématique, car ils ont eu à faire face à des pertes autant monétaires que dans la dimension personnelle.

2. Fréquenter davantage de lieux où il y a une offre de jeux d'argent (bars, minicasinos, etc.)

2011-2012

En ce qui concerne les lieux de jeux autres que les bars, ils se situent surtout sur internet. Pour la plupart des gens, le jeu n'est qu'un passe-temps. Pour ceux ayant un profil de joueur compulsif, bon nombre tentent de se "professionnaliser" sur internet ou jouent entre amis dans des endroits privés la plupart du temps. Certains bars offrent des soirées de poker, mais il est difficile d'entrer en contact avec les joueurs qui ont besoin de concentration et qui n'échangent pas ou peu avec les gens qui les entourent. Plusieurs ligues offrent des tournois de type "Hold'Em" et les gens doivent y être inscrits à l'avance pour y participer, peu de tournois ouverts sont offerts. Le coût des inscriptions varie entre 10 et 200 \$. Certains tournois permettent de réinvestir de l'argent lorsque les joueurs ont perdu le coût de l'inscription et d'autres non. Selon un témoignage obtenu, quelques personnes peuvent investir jusqu'à 5 000 \$ pour un tournoi. Selon nos observations, la plupart de ces clients sont présents seulement pour jouer et non pour socialiser avec d'autres personnes, ce qui rend le contact difficile avec eux, voire inexistant.

2012-2013

Pour l'année 2012-2013, les travailleurs de rue ont augmenté la fréquence de leur présence dans les bars ayant une offre de jeux, principalement via les appareils de loteries vidéo (ALV) et des soirées de poker pour quelques-uns d'entre eux. De par ce fait, nous avons été en mesure de constater le lien qui peut exister entre le niveau d'usage des ALV et le début du mois, synonyme de l'entrée d'argent pour les personnes vivant de l'aide sociale, par exemple. Effectivement, dans les milieux possédant entre 5 et 10 machines ALV, il a été possible d'observer lors des premiers jours du mois, qu'elles sont toutes occupées sans exception. Cette fréquentation élevée aux machines semble diminuer au fil des semaines, et ce, jusqu'au début du mois suivant.

Également, lors de nos visites, nous avons observé que pour plusieurs établissements de la région, offrir des jeux de hasard constitue leur principale source de revenus. Sans ces revenus, ces établissements se verraient souvent dans l'obligation de fermer leur porte. En effet, Loto-Québec récolte 78% des profits engendrés par les ALV, mais les tenanciers récoltent le reste, soit 22%¹. Bref, si les joueurs sont au rendez-vous, les profits aussi. Loto-Québec offre de l'aide aux gens présentant une problématique de jeu, par contre, nos observations ont pu nous permettre de remarquer que malgré les quelques actions posées en ce sens, l'accès à l'aide disponible est plutôt discrète, autant dans les lieux publics que sur Internet.

3. Répertoire des différents «traitements» offerts dans notre MRC et dans le Bas-Saint-Laurent quant à cette problématique et contacter les organismes dispensateurs de ceux-ci pour connaître la nature de leurs services et, éventuellement, y référer des personnes selon leurs besoins.

¹ Morin, Jean-Phillipe. «Des profits monstres pour les tenanciers de bars», Journal Les 2 rives Montérégie. [en ligne] le 8 août 2012, <http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2012/08/07/des-profits-monstres-pour-les-tenanciers-de-bars>



2011-2013

L'Estran, centre de réadaptation en dépendance du Bas-Saint-Laurent, Rivière-du-Loup

Point de service : Estran de Rimouski

Services offerts :

- Suivi à l'externe avec un intervenant. Approche basée sur la réduction des méfaits
- Durée de traitement établie à partir des besoins de la personne
- Pas de programme spécifique pour les jeunes de moins de 18 ans (seulement en cas de besoin)
- Service gratuit
- Possibilité de référence à La Montée pour thérapie à l'interne

Procédure d'accès :

Les personnes désirant avoir de l'aide doivent se présenter à l'Accueil Évaluation Orientation du CLSC pour compléter une grille "DEBA-Jeu" avant d'accéder au service du S.A.T. Une entente a cependant été faite avec le SAT et l'AEO du CLSC afin de permettre aux travailleurs de rue de la MRC Rimouski-Neigette de référer directement les personnes désirant recevoir de l'aide.

L'Estran a été désigné comme *porteur de dossier* de l'Agence de la Santé et des Services sociaux en ce qui concerne le jeu compulsif et la cyberdépendance.

La montée, St-Pacôme, Kamouraska (Région Bas-Saint-Laurent)

Services offerts :

- Thérapie à l'interne de 20 jours avec possibilité de prolongement. Approche biopsychosociale.
- Coût de 100 \$. La Fondation Loto-Québec vient combler le reste du montant du séjour.
- Référence à l'Estran pour le suivi externe suite à la thérapie
- Groupe de discussion ouvert pour les joueurs 2 soirs par mois
- Groupe de discussion ouvert pour les proches vivant avec une personne ayant un problème de jeu 2 soirs par mois

Procédure d'accès :

Soit par référence d'un point de service de l'Estran ou par la personne elle-même. Pour les groupes de discussion, il est mieux de faire la demande par téléphone avant pour être sûr de la tenue des rencontres.

Ligne d'écoute Jeu : aide et référence et services en ligne :

<http://www.jeu-aiderreference.qc.ca> 1-866-SOS-JEUX

Services offerts :

- Écoute téléphonique
- Processus de référence selon les besoins et la région géographique de la personne
- Demande d'aide par courriel ou par téléphone
- Informations diverses sur le jeu

Gamblers anonymes et Gam-Anon

<http://www.gaquebec.org/> 1-866-484-6664

Services offerts :

- Écoute téléphonique offerte par des membres bénévoles

Pour le moment, ces groupes sont inexistant dans le Bas-Saint-Laurent. Par contre, ils sont ouverts à venir en aide à la mise sur pied de groupes si une demande leur est acheminée.



4. Sensibiliser et informer les personnes rencontrées par rapport aux risques inhérents à l'adoption de certains comportements à risque quant aux jeux d'argent.

2011-2012

La plupart des personnes avec qui nous avons pu échanger sont conscientes de leur problème et nous ont avoué avoir dépensé plusieurs dizaines de milliers de dollars lors de la dernière année dans les appareils de jeux vidéo. Même si elles sont conscientes que le jeu n'est que hasard, ils ont tout de même la conviction qu'ils ont un pouvoir ou un contrôle sur lui. Par contre, un travail de sensibilisation et de prévention est fait d'emblée avec les jeunes que nous rencontrons lorsque le sujet est abordé lors d'une discussion.

Histoire vécue: Lors de la dernière année, nous avons suivi une jeune âgée de 20 ans présentant un problème de jeu compulsif et qui a accepté que nous dévoilions son histoire. Cette jeune fait présentement face à la justice pour un vol de billets de loterie d'une valeur de moins de 5000 \$ dans le commerce qui l'employait. Stimulée par l'appât du gain facile, elle a vu dans le jeu le moyen de faire de l'argent facilement afin de régler ses dettes et pouvoir profiter de la vie. Pour reprendre ces termes :

"J'aime jouer dans les machines, mais je suis capable de garder un certain contrôle, car je sais que je peux faire des gaffes, même si parfois, je m'échappe. Par contre, quand j'ai vu un monsieur gagné 10 000 \$ et ensuite 5 000 \$ en grattant ses "gratteux" au dépanneur, j'ai voulu avoir de l'argent facile de même, je me suis dit pourquoi pas moi? Ma nature dépendante a fait en sorte que je n'ai pas pu me contrôler". Après avoir dépensé tout son argent en achat de ce type de loterie, elle a fait plusieurs vols en quelques jours. Elle décrit ce geste comme étant inconscient. Pour elle, elle méritait de gagner, peu importe le moyen qu'elle pouvait prendre. Elle était convaincue que les gains qu'elle allait faire allaient lui permettre de rembourser le vol, ce qui ne fut pas le cas.

2012-2013

Tout comme l'an dernier, les interventions se font le plus souvent en contexte informel lors de rencontres dans les bars et à quelques reprises lors de discussions avec des jeunes lorsqu'ils abordent le sujet. Pour plusieurs, le jeu peut être un échappatoire qu'il s'agisse des appareils de loterie vidéo, du poker ou des jeux en ligne. Il constitue à la base une source de divertissement souvent très coûteux et est parfois même une façon de briser leur isolement. Bien que la plupart d'entre eux soient conscients des risques qu'ils encourent et admettent leur problématique, très peu d'entre eux sont prêts même à songer de changer ce mode de vie.

En ce qui concerne le témoignage de la jeune présenté l'an dernier, nous l'avons accompagné dans les diverses démarches judiciaires qui ont eu lieu cet automne. La jeune a été reconnue coupable et doit maintenant vivre avec les conséquences judiciaires de ses actes. Pour le moment, elle confesse ne plus avoir le goût de prendre ce risque, mais elle reconnaît que la tentation du gain est souvent très forte et qu'elle y cède parfois. Elle se sert maintenant de son histoire pour sensibiliser son entourage aux risques du jeu.

5. Poursuivre les démarches de concertation locales et régionales en ramenant le pouls de la rue à ces différentes instances de manière à avoir une influence concrète et adaptée quant à l'offre de services ou de traitements des problèmes reliés aux jeux

2011-2012

Pour notre part, nous continuons de sensibiliser les personnes que nous rencontrons au danger potentiel que peuvent représenter les jeux de hasard, tout en les amenant à adopter un comportement responsable. Nous poursuivons également les discussions avec les différents partenaires de notre région afin de poursuivre les démarches de concertation. Cette collaboration nous amène à développer des réflexions communes, tout en permettant d'être le plus à jour possible des nouvelles formations, données statistiques et études concernant les corrélations entre les jeux de hasard et les problématiques du jeu pathologique.

En considérant ces observations, nous en venons à la conclusion qu'une telle démarche (celle du plan d'action 2011-2013) demande de la disponibilité, du temps et de la constance dans les milieux ciblés et auprès des personnes que nous souhaitons rejoindre. Lors de la prochaine année, nous tenterons de développer plus en profondeur les liens déjà établis avec les personnes présentant un trouble de jeu afin de déterminer leurs besoins en matière d'aide. De plus, nous tenterons de créer de nouveaux liens et d'investiguer de nouveaux milieux afin d'avoir une vision plus juste de la problématique du point de vue local et des besoins qui y sont reliés

2012-2013

De la même façon que cela a été constaté en 2011-2012, il n'est pas toujours aisé d'entrer en contact avec les personnes qui vivent ou qui sont à risque de vivre des problématiques de jeux. Dans les lieux comme les bars, plusieurs personnes qui ont pour but de jouer ont habituellement peu d'intérêt à socialiser ou à rencontrer d'autres personnes, elles passent souvent toute la durée de leur présence au bar à être aux machines ou à des tables de jeux. Leurs déplacements se limitent souvent à aller aux toilettes, au guichet automatique et à aller chercher leurs gains au bar, lorsque gain il y a. Il n'est donc pas facile de trouver des occasions pour susciter la discussion. D'un autre côté, il y a une catégorie de gens qui vont jouer à des jeux de hasard afin de briser leur isolement ou se désennuyer. De plus, le cercle de ces joueurs est un milieu assez fermé pour certaines personnes, et faire partie de ce groupe « select » leur donne un sentiment d'appartenance à un groupe et à un lieu. Cela est aussi valable pour certains types de jeux en ligne, ce qui rend difficile pour eux d'entrevoir ce mode de vie comme une dépendance représentant un danger puisqu'ils en retirent également des gains sociaux.

Pour conclure, en 2012-2013, les travailleurs de rue d'En tout C.A.S. ont effectué 12 502 interventions-contacts. À travers ces contacts, nous avons continué à porter une attention particulière aux réalités entourant le jeu, plus particulièrement le jeu pathologique peu importe sa forme. De ce fait, 123 contacts ont porté sur ce sujet spécifiquement, certains liens avec quelques personnes ont été approfondis alors que de nouveaux ont été créés, mais la réalité d'intervention demeure la même que l'année dernière. Les interventions réalisées ont été autant en matière de prévention et de sensibilisation que d'intervention plus spécifique auprès de personnes à risque à propos du jeu compulsif, soit parce qu'elles présentaient un problème de jeu ou qu'elles avaient des questionnements relatifs à leur mode de jeu. Nous continuerons donc le travail amorcé dans les années à venir avec le présent plan d'action qui nous a permis d'accroître nos connaissances-terrains et des ressources offertes en matière d'aide en ce qui concerne cette réalité qui peut devenir une problématique assez rapidement pour quelques personnes.



En tout C.A.S. (Concertation, Aide, Soutien)

www.entoutcas.org
entoutcas@hotmail.ca

Plan d'action 2013-2015

Une préoccupation accentuée pour la ruralité



Volet administratif :



Comme par le passé, nous mettrons l'accent sur la consolidation de l'organisme. Nous conservons toujours l'objectif d'assurer la pérennité d'En tout CAS et du travail de proximité dans la MRC. Nous ne savons pas ce que nous réservent les suites à la troisième partie de l'entente régionale avec la CRÉ, mais nous avons bon espoir que les gens en place continueront les efforts déployés par le passé pour enraceriner le travail de proximité dans la région.

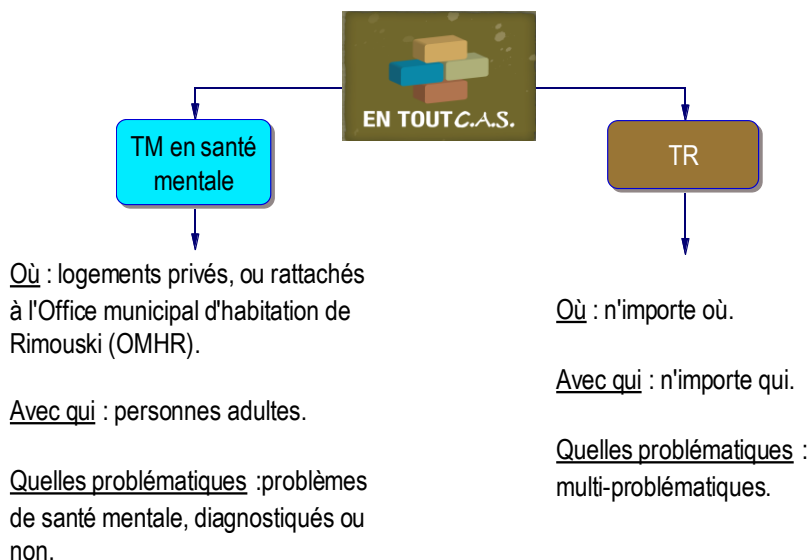
Volet travail de proximité :

La mission d'En tout C.A.S. est de prévenir les problématiques de délinquance, de toxicomanie et de suicide chez les 12-30 ans de la MRC Rimouski-Neigette, en favorisant leur cheminement personnel et leur intégration sociale. Pour actualiser cette mission, nous utilisons une approche d'« outreach », c'est-à-dire d'aller au-devant des personnes qui, pour toutes sortes de raisons, ne vont pas vers les ressources existantes et souffrent de leur condition en silence ou dans la marginalité. Le travail de proximité constitue une approche non directive reliée au concept d'*empowerment*. Elle est centrée sur la relation d'être et d'aide, et est basée sur l'égalité et le volontariat.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir des problèmes pour entrer en lien avec les Tr ou Tm de notre organisme, nous accorderons une attention particulière aux personnes vivant des difficultés diverses (idéations suicidaires, toxicomanie-alcoolisme, violence, problèmes de santé mentale, pauvreté, solitude-isolement, taxage-intimidation, difficultés relationnelles, difficultés scolaires, etc.)

Il s'agit d'un travail d'accompagnement et de soutien des personnes dans leur évolution à travers les événements de leur vie quotidienne. Les interventions proposées viseront donc principalement les milieux de vie publics (rue, parcs, bars, commerces, événements populaires, etc.) mais également certains milieux privés ou plus formels (appartements, familles, organismes divers, etc.)

Le travail de proximité chez En tout CAS



L'organisme En tout CAS intervient depuis près de 7 ans auprès de jeunes et d'adultes aux prises avec différents problèmes sociaux et qui sont généralement rébarbatifs aux approches traditionnelles. Depuis nos débuts, nous constatons des hausses répétitives du nombre d'interventions effectuées par nos intervenants qu'il s'agisse du travail de rue (Tr) ou du travail de milieu (Tm). À titre indicatif, nos deux Tr ont réalisé, pour l'exercice financier 2011-2012, plus de 12 000 interventions-contacts à eux seuls. Il est évident que de tels chiffres démontrent la pertinence et l'efficacité de ce type d'intervention à rejoindre les personnes les plus vulnérables, et ce dans leur milieu de vie naturel. Cependant, ces résultats ont aussi un revers : lorsqu'un nombre aussi élevé d'interventions est réalisé, les Tr et Tm se détournent quelque peu de leur rôle prioritaire à savoir de prendre le temps nécessaire pour intervenir dans une optique de prévention. Nous avons réussi, plus spécifiquement depuis deux ans, à intégrer les municipalités en périphérie de la ville centre de notre MRC. De se faire accepter dans de tels milieux n'est pas une simple tâche et demande du temps. La réalité des milieux ruraux est différente des milieux plus urbains et a une culture particulière dans laquelle il est important de s'insérer délicatement et avec respect. Cependant, la situation actuelle est que nos Tr et Tm sont surchargés et n'ont pas l'opportunité de s'enraciner dans ces milieux parce qu'ils doivent constamment «aller au plus urgent». Intervenir dans des situations d'urgence ou de crise fait évidemment partie des mandats et responsabilités des Tr et Tm. Néanmoins, dans un continuum d'interventions, il est souhaitable de privilégier la prévention et s'attaquer aux fondements des diverses problématiques pour avoir un impact non seulement sur le champ, mais aussi à moyen et long terme.

Pour le volet travail de rue

Le maintien du poste de troisième travailleuse de rue vise, entre autres, à avoir un impact concret sur la consommation de drogues et d'alcool de même qu'à l'insertion sociale et socioprofessionnelle. Les liens de causalités entre les deux phénomènes sont perceptibles et sont documentés comme en font foi différents auteurs qui se sont intéressés de près à la question ces dernières années.

Lorsqu'on intervient dans une optique de prévention secondaire des toxicomanies (prévention destinée à prévenir l'aggravation de problèmes qui sont en progression dans une population cible), il est nécessaire de s'attarder non seulement à l'expérience de consommation et aux facteurs de risque, mais surtout à deux principaux facteurs de protection : l'affirmation de soi et la résistance aux pressions. Ensuite, pour favoriser l'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes rencontrées, il faut amener celles-ci à développer leur motivation au changement, favoriser le développement de leur pouvoir d'agir, mais aussi améliorer leurs connaissances quant aux services pouvant leur venir en aide dans leur prise en charge, services qui sont souvent perçus comme incompréhensibles pour des personnes «non-initiées».

[En regard des constats pour le moins saisissants des derniers mois concernant la consommation de drogues dans la polyvalente de notre MRC](#) et des difficultés d'insertion sociale et professionnelle qu'elle engendre, il est nécessaire d'agir promptement. Des interventions de tout acabit, dont nous faisons d'ailleurs partie, sont déployées à l'heure actuelle dans cette polyvalente et dans les alentours de celle-ci. Il faut cependant se rappeler que tous les jeunes ne demeurent pas dans le rayon de la polyvalente, et que de concentrer les efforts dans un quartier circonscrit risque d'avoir un impact concret presque exclusivement dans cette dite zone. Nous sommes convaincus que les interventions doivent aussi se déployer en périphérie de la polyvalente et de la



ville centre. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec en faisait d'ailleurs une priorité dans son plan d'intervention à propos de la méthamphétamine en 2006 :

- *les femmes enceintes et les jeunes mères ;*
- **les jeunes ;**
- *les utilisateurs de drogues injectables (UDI) ;*
- *les personnes itinérantes ;*
- *les travailleurs du sexe ;*
- **les personnes vivant dans les communautés rurales et éloignées ;**
- **les jeunes en difficulté, dont ceux de la rue ;**

Voici les objectifs poursuivis pour réduire les méfaits liés à la consommation de drogues et d'alcool et favoriser l'inclusion sociale et socioprofessionnelle des personnes rencontrées :

1. Permettre aux personnes de la MRC Rimouski-Neigette de développer dans leur milieu naturel, particulièrement en milieu rural et périurbain, un lien de confiance avec une travailleuse de rue vers qui ils pourront se tourner lors de périodes difficiles.
2. La travailleuse de rue fera connaître, démystifiera, réfèrera et accompagnera, lorsque ce sera justifié, les personnes vivant des difficultés psychosociales diverses dans des ressources d'aide appropriées dans les secteurs de l'emploi, des services sociaux, de la santé, etc. (Centre hospitalier, Centre de crise, Moisson Rimouski, L'Arrimage, Aux Trois Mâts, L'Auberge du cœur Le Transit, le CJE et le CLE, SAIME, entre autres).
3. La travailleuse de rue répondra, en personne ou par téléphone, à des besoins d'urgence particuliers (détresse psychologique, besoins de base comme le logement ou le dépannage alimentaire, conflits interpersonnels, conjugaux et familiaux, etc.)
4. La travailleuse de rue sensibilisera chez les personnes rencontrées à propos de différents thèmes relatifs à l'exclusion sociale (l'ouverture à la différence, le racisme, l'homosexualité, le taxage et l'intimidation, la santé mentale, les différentes formations scolaires, les parcours d'intégration au marché du travail, les droits et responsabilités, etc.)
5. La travailleuse de rue favorisera le développement des capacités d'affirmation de soi chez les personnes rencontrées.
6. La travailleuse de rue favorisera le développement des compétences quant à la résistance aux pressions chez les personnes rencontrées.
7. La travailleuse de rue sensibilisera et informera les personnes rencontrées des risques inhérents à la consommation de certaines drogues en émergence (méthamphétamines et kétamine entre autres) qui sont disponibles dans les rues de la MRC.
8. La travailleuse de rue favorisera la persévérance scolaire, peu importe le profil emprunté, chez les personnes rencontrées.

Pour le volet travail de milieu en santé mentale :

Le travail de milieu en santé mentale Rimouski-Neigette vise une population de locataires vulnérables résidant majoritairement dans des logements privés, ou rattachés à l'Office municipal d'habitation de Rimouski (OMHR), et qui n'ont généralement pas de suivi avec un professionnel du réseau de la santé et des services sociaux. La travailleuse de milieu a comme mandat de créer un lien de confiance auprès de ces locataires, de faire les liens entre eux et les ressources de la communauté et de favoriser leur intégration dans leur milieu de vie, le tout afin de prévenir une dégradation de leur santé mentale et de leurs conditions de vie. Pour maintenir une connaissance

à la fine pointe des milieux, des services et des programmes vers qui orienter et référer des personnes, la travailleuse de milieu visite fréquemment tous les organismes susceptibles de devenir des lieux de références pour les personnes avec qui ils sont en lien . L'action de la travailleuse de milieu déborde du seul secteur de la santé mentale, pour se centrer sur toutes personnes adultes vivant en situation de vulnérabilité psychosociale. L'intervention de la travailleuse de milieu est reconnue et appréciée tant des personnes rencontrées que des organismes partenaires et tous s'entendent pour dire qu'il nous faut conserver ce type d'intervention unique à notre MRC.

1. La travailleuse de milieu aura une attention particulière à développer des liens avec des personnes vivant en milieu rural ou périurbain qui trop souvent vivent leurs difficultés dans l'indifférence et dans l'oubli.
2. La travailleuse de milieu répondra, en personne ou par téléphone, à des besoins d'urgence particuliers (détresse psychologique, besoins de base comme le logement ou le dépannage alimentaire, conflits interpersonnels, conjugaux et familiaux, etc.)
3. La travailleuse de milieu fera connaître, référer et accompagnera, lorsque ce sera justifié, les personnes vivant des difficultés psychosociales diverses dans des ressources d'aide appropriées (Centre hospitalier, Centre de crise, Moisson Rimouski, Comptoirs d'aide divers, Aux Trois Mâts, Arbre de vie, Centre-Femmes, PLAIDD-BF, Comité logement R-N, etc.)²
4. La travailleuse de milieu s'affaira à susciter ou accroître la motivation des personnes rencontrées à prendre en main leur cheminement et à utiliser des moyens adaptés et prosociaux de répondre à leurs besoins dans une optique d'empowerment social et individuel.
5. La travailleuse de milieu maintiendra des contacts étroits avec des organismes, associations et «leaders» locaux particulièrement en milieu rural ou périurbain.
6. La travailleuse de milieu veillera à l'amélioration des connaissances des différents services d'insertion à l'emploi, des possibilités et des parcours de retour aux études pour les personnes rencontrées. Elle fera aussi de l'information de la prévention et de la sensibilisation quant aux différents problèmes auxquels les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale s'exposent en adoptant des comportements à risque (consommation de drogue, violence, pratiques sexuelles à risque, etc.)
7. La travailleuse de milieu, de par ses contacts avec différents services d'aide et sa participation à divers comités de travail et de concertation, s'assurera de ramener le «pouls» du milieu aux instances compétentes de manière à favoriser un ajustement des services en fonction des besoins réels et des besoins exprimés par les personnes rencontrées.

² La méconnaissance des services et des organismes est d'ailleurs une préoccupation qui revient sans cesse lors de rencontres du comité « Rapprochement des services communautaires/gouvernementaux et des personnes » (RSCGP), sous comité de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette.





Remerciements :

Le conseil d'administration et les membres du personnel tiennent à remercier tout particulièrement :

Madame Guylaine Bélanger du CSSS-Rimouski-Neigette, Monsieur Pascal Boislard de LANEC Technologies, Monsieur Guylain Dupuis, Monsieur Gino Cloutier, Madame Pascale Fortin du CFRN, Monsieur Claude Richard animateur à la vie communautaire au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Monsieur Denis Thibault et toute l'équipe de la brasserie Le Bien Le Malt, Monsieur Francis Lamontagne de Lamontagne Auto ltée, Madame Marie Bertin, Zigraph, Spect'Art Rimouski, la Maison des Familles de Rimouski, Monsieur Serge Lévesque des Résidences du CÉGEP de Rimouski, Monsieur Gérald Beaudry de la Conférence Régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent, Madame Emma Savard de COSMOSS Bas-St-Laurent, Madame Marie-Josée Pineault de l'ARSSS du Bas-Saint-Laurent, Monsieur Serge Dumont, coordination des services en travail de rue du Bas-Saint-Laurent, le conseil des Maires de la MRC Rimouski-Neigette, Madame Louise Audet, directrice générale de la M.R.C. Rimouski-Neigette, Monsieur Francis Saint-Pierre Préfet de la M.R.C. Rimouski-Neigette, Monsieur Éric Forest, Maire de Rimouski, le conseil municipal de la ville de Rimouski, Madame Véronique Hivon Ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse Monsieur Irvin Pelletier, Député provincial de Rimouski, Madame Elsa Lambert, attachée politique de Monsieur Irvin Pelletier, l'Office municipal d'habitation de Rimouski.

Monsieur Richard Thériault, l'entreprise Miralis et son comité organisateur du tournoi de golf qui a permis d'amasser 13 000\$

L'Équipe de l'organisation de la Classique Hivernale au profit de la Maison des Familles et d'En tout C.A.S.

D'un point de vue plus technique

Steve Martin : entretien du site internet

Le groupe de musique *La Promesse*, Émile Forest, Pierre-Oliver Canuel, Janick Simard, Dominic Lechasseur et Jean-Philippe Canuel

Christian Gagné La maison d'Auto Fortier

Spect'Art Rimouski : accès gratuit aux spectacles

Radio CAJT et les membres de l'AGECR : accès gratuit aux activités

Loisirs Saint-Fabien : accès gratuit aux événements

Sébastien Tremblay et Sébastien Noël, présidents de Division Pro-Staff : les grandes fêtes du Saint Laurent accès gratuit et illimité aux activités

Romuald Saint-Pierre : accès à l'Expo-Agricole gratuitement

L'équipe du Festi-Jazz : entrée gratuite aux activités

Guilhem Booking, Kickflip Productions et tous les jeunes qui organisent des spectacles et autres activités qui nous permettent l'accès gratuitement à leurs activités.

Monsieur Serge Lévesque des Résidences du CÉGEP de Rimouski, pour le prêt sans frais d'un local qui tient lieu de bureau pour l'équipe de travail.



Cirque du Soleil, dons de 30 billets pour En tout C.A.S et l'Arrimage pour la représentation du spectacle Amaluna à Québec.

L'entreprise *Petit déménagement* : tarif réduit pour nos personnes et dons de meubles en cas de besoin.

L'équipe de la Pharmacie Familiprix Éric St-Pierre et Marc Côté de la Plaza Arthur-Buies, pour leur disponibilité à répondre à nos questions

Fireworks Collective, Octopus booking, Kickflip Productions et tous les jeunes qui organisent des spectacles et autres activités qui nous permettent l'accès gratuitement à leurs activités.

Nous tenons aussi à remercier nos bailleurs de fonds : Centraide Bas-St-Laurent, la Ville de Rimouski, la M.R.C. Rimouski-Neigette, la Conférence régionale des éluEs (CRÉ), les Centres jeunesse du Bas-Saint-Laurent, l'Office municipal d'habitation de Rimouski, les propriétaires d'immeubles privés suivants : Groupe Immobilier Rioux, Dominique Leblond et Robert Corneau, Kina Dionne, Placements BLR inc., Immeubles Vianney Ouellet, Les Habitations L.L. de Rimouski inc., Immeubles J.B. Brillant, Immeubles Réjean Gauvin, Gestion Gyllico inc., Johanne Bérubé, SEC Réseau Sélection.

